



Numéro 700 du Vendredi 21 au Jeudi 27 Avril 2006

## Lendemain de victoire

Ecrasés par l'accélération de la mondialisation capitaliste, avec son cortège de licenciements, de délocalisations et d'attaques contre leurs droits, les lycéens, les étudiants, les chômeurs et les salariés ont remporté, moins d'un an après le 29 mai, une seconde victoire sans appel contre le libéralisme en obligeant le gouvernement à retirer le CPE.

Assurément, le 10 avril 2006 fera date, dans le combat contre le libéralisme et la précarité, comme le 29 mai a fait date.

Déjà, les salariés allemands, à qui le gouvernement de grande coalition CDU-SPD veut imposer un contrat de travail similaire au CPE menacent de « parler français »...

Serait-ce la fin d'une époque et le début d'une nouvelle ère politique ? Pendant plus de vingt ans, les gouvernements, de droite comme de gauche, ont mené, au nom d'une prétendue adaptation à la modernité, des politiques réactionnaires. La contre-révolution conservatrice née aux Etats-Unis sous Reagan a envahi l'Europe sans épargner la France et a contaminé le PS : Ségolène Royal, que tous les sondages placent en tête des présidentiables socialistes pour 2007, a rappelé son admiration pour Tony Blair dans le magazine *Challenge* du 13 avril dernier... C'est dire que les plus hauts responsables du PS n'ont pas retenu les leçons du 21 avril 2002, du 29 mai 2005 et du 10 avril. Même repeinte aux couleurs de l'alternance, la précarité, on n'en veut pas !

Le retrait du CPE est une importante victoire, mais n'est qu'une victoire d'étape dans un combat de longue haleine. Au-delà du CPE, c'est la loi sur l'égalité des chances, avec l'apprentissage à 14 ans et le travail de nuit dès 15 ans, c'est le CNE, c'est en somme la volonté de précariser nos vies qui étaient aussi en cause.

Nous devons dès à présent exiger le retrait du CNE, que le gouvernement a imposé l'été dernier, par voie d'ordonnances, sans débat parlementaire et contre l'avis de toutes les confédérations syndicales ! Jean-Louis Borloo, le ministre de l'emploi et de la cohésion sociale, se vante en affirmant que ce contrat, identique au CPE, mais qui ne concerne que les entreprises de moins de 20 salariés aurait créé près de 400 000 emplois. En réalité, la plupart de ces emplois auraient de toute façon été créés, en CDD ou en CDI. Mais le CNE est une aubaine pour les patrons qui rêvaient d'empêcher toute revendication et d'entraver le développement du syndicalisme en jouant sur la menace du licenciement. A l'heure où les recours pour licenciement abusif de salariés embauchés en CNE se multiplient devant les prud'hommes, nous devons poursuivre la mobilisation engagée contre le CPE pour obtenir sans plus tarder le retrait du CNE, qui procède de la même logique libérale de précarisation de nos vies.

Or, ce combat contre la précarité et l'effroyable logique du capitalisme libéral, les médias, dans leur grande majorité, se gardent bien de le relayer.

Personne par exemple n'a relevé les propositions, souvent novatrices, des communistes : la mise en place d'un plan de conversion de tous les emplois précaires en emplois stables correctement rémunérés, la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes, la construction d'un véritable système de sécurité d'emploi et de formation...

Les éditorialistes en mal d'inspiration ont préféré gloser sur l'absence de propositions de la gauche et l'impossibilité de « réformer » la France. La plainte revient à chaque mouvement social...

Pour que la victoire contre le CPE ne soit pas une victoire sans lendemains, nous devons rester mobilisés. Avant le 1<sup>er</sup> mai, les rassemblements du 21 avril seront l'occasion de faire entendre la voix et les propositions des communistes, pour d'autres lendemains, pour des lendemains d'espoirs.

**David Noël**